



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES **MOBILITÉS ACTIVES**

22 JANVIER 2025





LE CONTEXTE NATIONAL ET DÉPARTEMENTAL

La pratique du vélo au niveau national en chiffres :

- Taux moyen de pratique quotidienne du vélo : 4 %
- +13 % de trajets liés à une pratique utilitaire entre 2020 et 2021
- +7 % de trajets liés à une pratique de loisirs entre 2020 et 2021
- +26 % de kilomètres de pistes cyclables depuis la présentation du plan vélo
- 514 672 vélos électriques vendus en 2020, soit 19 % du marché : une évolution de +29 % en volume par rapport à 2019

Dans les Hautes-Pyrénées, les pratiques du vélo sont multiples

- **Le vélo du quotidien** est développé dans la Communauté d'agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, mais principalement dans la ville de Tarbes. Les axes intercommunaux sont peu nombreux dans le reste du territoire.
- **Le cyclotourisme** est fortement développé avec la V82 (véloroute de la Baïse), la V83 (véloroute de la Garonne) mais surtout la V81 (véloroute du piémont pyrénéen) qui traverse le territoire d'est en ouest en passant par les communes principales.
- **La pratique sportive** est une autre composante majeure du département. D'abord, il est traversé par la Route des Cols (voie parallèle à la V81 mais empruntant les cols des Pyrénées, destinée aux sportifs), mais surtout ses cols et arrivées sont régulièrement empruntés par le Tour de France, faisant de ces lieux des rassemblements importants de sportifs venus de toute l'Europe. Le col du Tourmalet est notamment assez largement reconnu comme le plus mythique du massif et celui ayant le plus de trafic cycliste en période estivale.

La pratique VTT

Le département possède, grâce à sa topographie et ses équipements pour le sport d'hiver, de nombreux points de développement de la pratique du VTT. Si la pratique est plus classique en plaine (autour des lacs, par exemple), des boucles à difficultés variées sont disposées en vallées avec le Label Altamonta.

C'est dans ce cadre que de nombreuses stations de sports d'hiver se muent en station d'accueil de VTT avec des loueurs de vélos spécialisés et l'aménagement de pistes de descentes depuis certaines remontées mécaniques, ouvertes pour l'occasion. Les Hautes-Pyrénées sont connues à l'international pour ses pistes de descente VTT qui ont accueilli la Coupe du Monde de Mountain Bike de l'UCI à Loudenvielle en 2023, après l'avoir accueillie à Lourdes en mars 2022.



Pyrénées Bike Festival 2022 à Loudenvielle. Crédit : Thomas Robert



Arrivée du Tour de France à Cauterets - juillet 2023.

Le Tour de France

Les Hautes-Pyrénées sont régulièrement (au moins une étape par an à plusieurs lors d'un même Tour) traversées par le Tour de France. Cela s'étend même, ponctuellement, à la Vuelta, le Tour d'Espagne. Ces passages répétés ont fait des Hautes-Pyrénées un lieu incontournable pour les amateurs du cyclisme sportif et cela s'inscrit de façon pérenne dans la stratégie du Département.

C'est avec ces perspectives que les Hautes-Pyrénées souhaitent développer la pratique du vélo à l'échelle du territoire. L'objectif est de proposer une nouvelle offre de mobilité cyclable au quotidien pour la population du département, qui s'articulera à la fois autour des actions existantes et d'actions futures en faveur de tous les usages du vélo.

Le schéma vélo départemental participera également à la mise en valeur et à l'attractivité du territoire des Hautes-Pyrénées et contribuera à renforcer le développement des loisirs et de la pratique sportive tout en répondant aux nouvelles demandes d'écomobilité.

9 M€ DÉDIÉS AU DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE

Le plan vélo du Département est un axe structurant, une colonne vertébrale à l'échelle du territoire, autour de laquelle les communes et intercommunalités organisent elles-mêmes leurs propres schémas de manière complémentaire. Une enveloppe initiale de 9 M€, échelonnée sur dix ans, a été dédiée à la mise en œuvre de cette stratégie.



Prise en main de la flotte de vélos à assistance électrique à l'Hôtel du Département

Elle est établie selon quatre axes :

→ Axe 1 : Infrastructures et aménagements

Travail sur la mise en place d'aménagements cyclables et sur toutes les infrastructures associées.

- Aménager les liaisons structurantes
- Améliorer le réseau routier existant et résorber les discontinuités
- Assurer le jalonnement et la signalétique directionnelle sur l'ensemble des itinéraires
- Déployer un jalonnement et des aménagements spécifiques sur les liaisons majeures et les itinéraires cycloportifs
- Aménager de manière sécurisée les abords des collèges

→ Axe 2 : Développer le stationnement vélo à l'échelle du département

Mettre en place du stationnement dans les différents sites du Département.

- Développer le stationnement vélo au sein des collèges
- Développer le stationnement vélo dans les services départementaux
- Accroître le stationnement vélo dans les aires de covoiturage

→ **Axe 3 : Renforcer l'offre de service et d'assistance**

Mettre à disposition des moyens de déplacements et des outils de réparation pour permettre des déplacements plus fluides.

- Mettre en place des comptages de trafic vélo
- Déployer des bornes de réparation et stations de gonflage
- Mettre en place une flotte de vélos avec assistance électrique pour les agents du Département
- Développer les aides à la location de vélos
- Mettre en place une flotte de location de vélos adaptés aux publics à mobilité réduite
- Renforcer l'accès à la pratique pour les publics précaires
- Développer des ateliers pour apprendre à entretenir son vélo

→ **Axe 4 : Communiquer et sensibiliser sur la pratique**

Encourager l'utilisation du vélo par l'approche sportive, pour les collégiens et pour les publics précaires.

- Eduquer au partage de la route
- Actions de communication et de sensibilisation dans les collèges
- Challenges entre collèges
- Sessions de formations régulières des agents de la route du Département et des autres acteurs
- Communiquer et animer la pratique autour du Tour de France
- Sensibiliser les jeunes dans le cadre du pacte jeunesse.

C'est dans ce cadre que le Département s'engage à soutenir le développement des pratiques du vélo, selon deux modalités d'intervention :

1. Sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental

- a. Sur route départementale hors agglomération
- b. Dans l'enceinte des sites départementaux
- c. Actions transversales de communication et sensibilisation

→ Mise en place d'une enveloppe dédiée pluriannuelle

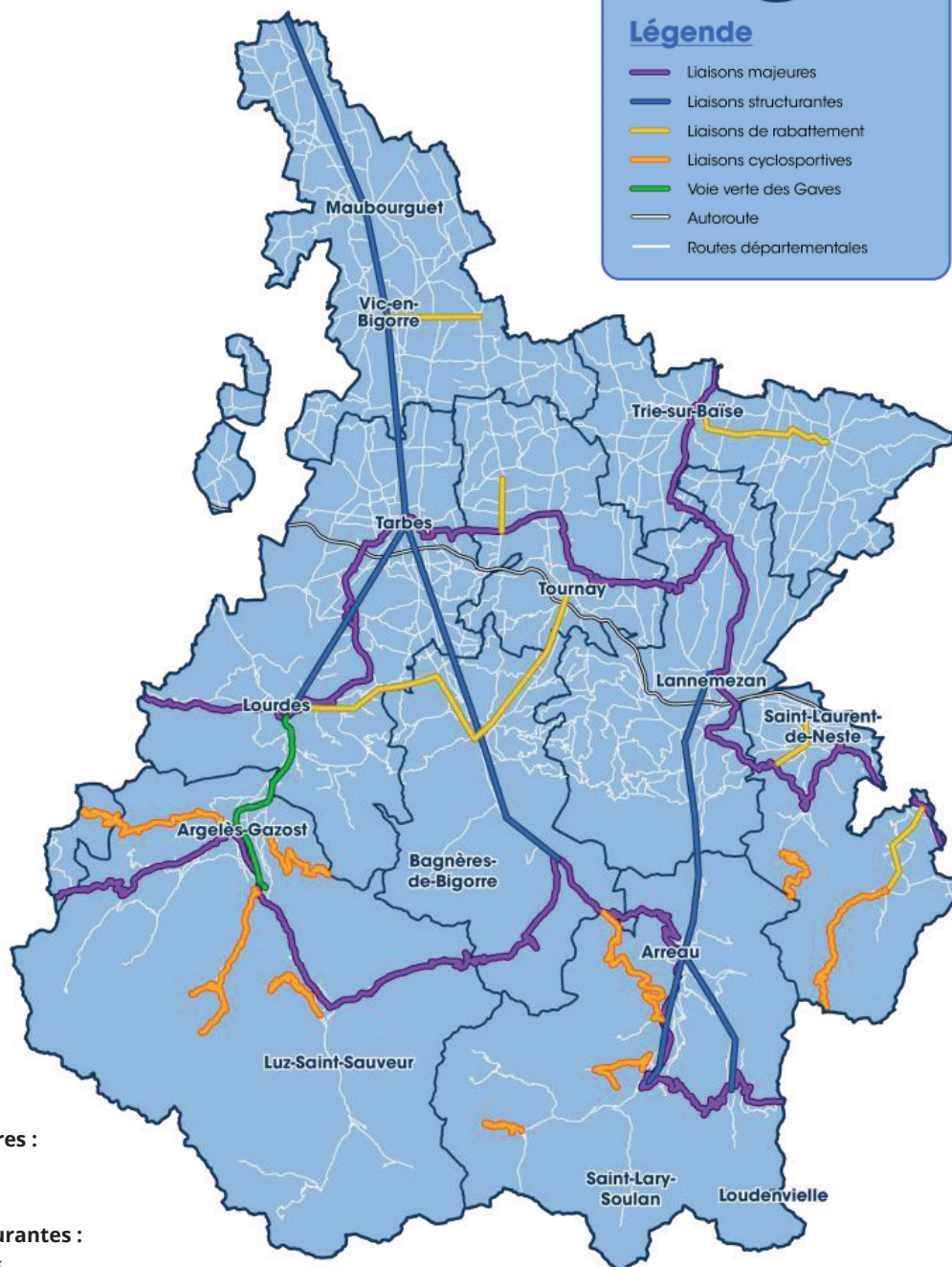
2. En accompagnant d'autres maîtres d'ouvrages ou partenaires

- a. Toute action concourant à la réalisation du plan départemental
- b. En priorisant les aménagements sur liaisons majeures et structurantes
- c. Au cas par cas, d'autres actions permettant de favoriser l'usage du vélo

→ Possibilité d'accompagner dans les conditions suivantes :

- 30 % maximum de la partie travaux, services ou équipements
- Montant supérieur ou égal à l'autofinancement
- Prise en compte de l'intérêt du projet et des autres aides publiques
- Destinée aux intercommunalités, communes et associations dont les actions concourent à la réalisation du schéma départemental.

LES LIAISONS CYCLABLES D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL



Liaisons majeures :

- V81,V82,V83,
- Route des cols

Liaisons structurantes :

- Tarbes-Lourdes
- Tarbes-Bagnères-de-Bigorre-Sainte-Marie-de-Campan
- Tarbes-Vic-en-Bigorre-Maubourguet-Castelnau-Rivière-Basse
- Lannemezan-Arreau-Saint-Lary/Loudenvielle

Liaisons de rabattement :

- Vic-Rabastens
- Lourdes-Bagnères-de-Bigorre
- Bagnères-Tournay-V81
- Pouyastruc-V81
- Castelnau-Magnoac-V82
- St-Laurent-de-Neste-V81
- Lourdes-Barousse-V83

Itinéraires cyclosporifs:

- Spandelles, Hautacam, Cambasque, Pontd'Espagne, Luz
- Hourquette d'Ancizan, Nistos, Balès, St-Lary-Soulac, Piau

HAUTES
PYRÉNÉES
LE DÉPARTEMENT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

